

0851560J
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE
2 IMPASSE GUTENBERG
85190 AIZENAY
Tel : 0228150648

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 14
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/10/2022

Réuni le : 17/10/2022

Sous la présidence de : Isabelle Tabart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2022

Numéro de la DBM : 6

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Le Conseil d'Administration adopte la D.B.M. pour vote n°6 soit:

- L'affectation d'une subvention à hauteur de 839,26 euros de la Communauté de Communes du Pays de St Gilles sur le Service AP (Activités Pédagogiques) Domaine ACTEDU (Activités Éducatives) Service 0ATEL (Ateliers pédagogiques),

- L'affectation des loyers de la période septembre-décembre 2022 à hauteur de 2 249,72 euros sur le Service AP (Activités Pédagogiques) répartis comme suit:

* 730,25 euros pour les ateliers pédagogiques (Domaine ACTEDU, Activité 0ATEL),

* 1 000,00 euros pour la reprographie (Domaine ENSEIGN, Activité 0REPRO),

* 519,47 euros pour les fournitures consommables (Domaine ENSEIGN, Activité 0FOURCONS).

- L'affectation des charges locatives des logements pour la période septembre-décembre 2022 à hauteur 681,00 euros sur le Service ALO (Administration et Logistique) répartis comme suit:

* 227,00 euros pour les produits d'entretien (Domaine ENTRET, Activité 0PRODENTR),

* 227,00 euros pour diverses charges (Domaine FONCT, Activité 0CHARGDIV),

* 227,00 euros pour les frais de réception (Domaine FONCT, Activité 0RECEP).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

